

Benghebrit laisse le choix aux directeurs de l'éducation

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3862 - Mercredi 4 mai 2016 - Prix : 10 DA

Boumerdès et Batna

Deux éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés

Page 24

La tension monte entre Khaoua et les députés du parti

Saadani réunit aujourd'hui le bureau politique du FLN

Page 3

Le brusque revirement de Saadani

Par Mohamed Habili

Bien des gens dans le pays, de différents horizons politiques, notons-le, ont été révoltés par la publication par le Premier ministre français sur son compte Twitter, à l'issue de sa dernière visite, d'une photo du président Bouteflika le montrant dans un grand état de fatigue, ce qui peut difficilement en effet passer pour autre chose qu'un acte gratuit de malveillance. L'explication qui a prévalu de ce geste inconvenant de la part d'un responsable étranger reçu avec les honneurs dus à son rang est qu'il a tenu en agissant de la sorte à se venger de ne pas avoir obtenu ce qu'il était venu chercher : la signature de contrats à même d'aider l'économie de son pays à surmonter la mauvaise passe dans laquelle elle se trouverait pour le moment. C'est à ce point de vue que le secrétaire général du FLN, Amar Saadani, s'est rangé lors du point de presse tenu la veille du 3 mai, la Journée mondiale de la liberté de la presse. Il l'a fait non pas de sa propre initiative mais en réponse à une question exprimée des journalistes, qui l'attendaient sur ce thème, et dont beaucoup auparavant s'étaient étonnés qu'il n'ait pas été l'un des premiers, sinon le premier, contre tenu et de ses responsabilités et de sa réputation, à s'insurger contre le geste inapproprié que Manuel Valls s'était permis à l'endroit du président algérien, tout à la fois au mépris des usages internationaux et de l'amitié qu'ont l'un pour l'autre les peuples algérien et français.

Suite en page 3

Journée internationale de la liberté de la presse

Grine fait le point sur le paysage médiatique

● Célébration à Tizi Ouzou/L'AJCTO rend hommage aux journalistes assassinés



«Pour aller dans le sens de la déontologie, la loi sur l'information sera bientôt amendée», a déclaré hier à Alger le ministre de la Communication, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la liberté de la presse au forum d'«El Moudjahid».

Page 2

Des fléaux qui pèsent sur le quotidien des habitants
**Incivisme et insalubrité
règnent en maîtres sur Ghardaïa**

Page 4

Littérature/«Yoko et les gens du Barzakh»
**Une méditation romanesque
sur le deuil signée Djamel Mati**

Page 13

Journée internationale de la liberté de la presse

Grine fait le point sur le paysage médiatique

■ «Pour aller dans le sens de la déontologie, la loi sur l'information sera bientôt amendée», a déclaré, hier à Alger, le ministre de la Communication, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la liberté de la presse au forum d'«El Moudjahid».

Par Yacine Djadel

Dans le cadre de la professionnalisation de la presse, Grine a fait savoir hier, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la liberté de la presse, que la loi sur l'information sera pour bientôt amendée. A cet effet, le ministre de la Communication n'a pas manqué de réitérer l'existence d'une réelle liberté de la presse en Algérie et ce en rappelant sur ce point que, le journaliste algérien doit s'estimer heureux d'exercer cette profession en Algérie, car selon lui «la loi en Algérie protège et respecte le journaliste du fait qu'il puisse s'exprimer librement et contester et sans pour cela que la loi le pénalise d'emprisonnement». Pour Grine, il y aurait même une liberté totale de la presse en Algérie, selon ces propos. Ce qu'il déplore, par contre ce sont les journalistes qui som-

brent, d'après lui, dans l'insulte et la diffamation subjective et sans fondement. A ce propos d'ailleurs, il n'a pas manqué de manifester son mécontentement quant aux trois organes qui n'ont cessé de dresser une haine noire à son encontre et de l'Etat. «Je n'ai aucun problème avec les journalistes et la presse, sauf que je n'ai pas, ma foi, la même conception du journalisme avec certains éditeurs», a-t-il laissé entendre. En rendant hommage aux journalistes, il a insisté sur le fait qu'il respecte ces derniers et les exhorte, par ailleurs à faire preuve de plus de responsabilité dans la diffusion de l'information. «Le journaliste a une responsabilité écrasante dans la société», a-t-il rappelé. Par ailleurs, pour ce qui est de l'affaire de l'achat du quotidien «El Khabar», M. Grine a maintenu le fait que la décision revient au pouvoir de la justice et non à son département. Sur ce point, il dit que «nous nous



sommes opposés à la transaction de l'achat juste parce que cela nous a paru illégal au niveau de la loi, quant au reste, c'est une

PH. E. Soraya/J. A. affaire de justice», a-t-il souligné. En clarifiant également qu'il n'a jamais été question de fermeture d'un quelconque journal que ce soit ou d'annulation de l'achat de celui-ci, faisant bien sûr allusion au journal «El Khabar», le ministre a dit sur ce point que «nous nous sommes juste opposés face à cela et laissé la décision finale à la justice dont nous respecterons la prononciation sur l'affaire, cependant, je n'ai jamais parlé de fermer le journal «El Khabar» ou d'annuler son achat», a indiqué Grine. S'agissant de l'agrément de 5 chaînes audiovisuelles sur les 45 existantes, le ministre de la Communication a répondu, concernant ce volet, en disant que l'agrément sera attribué pour ces chaînes de télévision, qui toutes exercent, rappelle-t-on, mais uniquement en fonction du nouveau cahier des charges qui sera en rapport avec le prochain amendement de la loi sur l'information. «Déjà le fait que ces chaînes TV ont l'entière permission d'exercer et ce même sans agrément, c'est pour moi, une forme de liberté de presse et d'expression», a-t-il ajouté. Abordant la précarité que connaissent un bon nombre de journalistes quant à leurs conditions de travail exécrables, notamment du secteur privé, Grine a répondu par rapport à cet état de fait, en reconnaissant qu'il y a, certes, encore malheureusement beaucoup de professionnels de l'information et de la communication à souffrir de cela, toutefois, pour y remédier, il faudra que ces derniers puissent toucher un salaire inférieur au SMIG, sans quoi son département ne serait pas à même d'intervenir. «Pour résoudre un certain nombre de problèmes comme le salaire insuffisant de beaucoup de journalistes travaillant dans le privé, il nous faut une liste de ces personnes ne dépassant pas le SMIG, sans cette condition, la responsabilité incombe beaucoup plus à leurs responsables», a fait savoir le ministre. Il est par ailleurs à signaler le lancement, hier du premier journal électronique algérien pourtant le titre d'horizon. Y. D.

Célébration à Tizi Ouzou

L'AJCTO rend hommage aux journalistes assassinés

La Journée mondiale de la liberté de la presse a été l'occasion de rendre hommage aux journalistes assassinés par la horde terroriste à Tizi Ouzou où l'association des journalistes et correspondants de la wilaya (AJCTO) a organisé une cérémonie au niveau de la place de la liberté de la presse sise à la cité août 1955 de la capitale du Djurdjura. Des consœurs, des confrères, des membres des familles des journalistes assassinés par les terroristes, le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Ouahab Ait Menguelet, du président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Mohamed Klaleche étaient présents à la cérémonie marquée par les prises de parole du président de l'AJCTO, Samir Leslous qui a rappelé ce devoir de mémoire envers celles et ceux qui se sont sacrifiés pour la liberté d'expression, ou encore le maire qui a tenu à saluer la mémoire de tous les martyrs de la plume et rendre hommage à



PH. M. Zalouk/J. A. ceux qui continuent à exercer ce métier noble. Le wali de Tizi Ouzou a souligné l'importance des amendements apportés à la loi sur l'information à la faveur de la récente révision constitutionnelle ou encore la réalisation d'une maison de la presse sur le budget local dont sa mise en service retardée pourrait être connue à l'occasion de la venue à Tizi Ouzou d'une délégation de représentants du ministère de la

Communication dimanche prochain. De son côté le P/APW a appelé les autorités à mettre en service cette maison de la presse dans les meilleurs délais et permettre ainsi aux journalistes d'exercer leur métier dans les meilleures conditions. Comme il a appelé à plus de liberté de la presse dans notre pays et mettre fin à toute restriction dans l'accès des journalistes aux sources d'information. Le doyen de la presse à Tizi Ouzou, Da Youssef Bournine a, dans sa prise de parole, fait part de l'inquiétude des journalistes quant aux pressions qu'ils continuent de subir dans l'exercice de leurs missions. Deux autres anciens journalistes, à savoir, Mohamed Haouchine et Rachid Hammoutene sont intervenus pour rendre hommage à tous les hommes et les femmes présents ou absents de ce monde pour leur sacrifice afin que ce droit et devoir d'informer le citoyen de tout ce qui touche à sa vie quotidienne ne soit pas un vain mot. A

noter que la direction locale de la culture a concocté un programme spécial pour la même circonstance. Celui-ci a consisté en l'organisation d'une rencontre sous le thème «Le rôle des médias dans la promotion de la diversité culturelle» en hommage aux confrères Mohamed Ameziane Tadjer (Echo d'Algérie) et Krime Madi (Radio nationale). Dans la matinée, une séance autour du thème précité a été animée conjointement par : Mohamed Haouchine (journaliste à la Chaîne III de la radio algérienne et au quotidien Liberté) et Chadli Boufaroua (directeur de la chaîne III de la radio algérienne) et Makhlof Boukrouh (professeur à l'Université d'Alger). Alors que la deuxième séance de l'après-midi a été animée par Rachid Hammoutene (journaliste au quotidien Horizons), Said Freha (animateur à la chaîne II de la radio algérienne) et Rabah Boudjemaa (producteur d'émissions radiophoniques).

Hamid Messir

Pour fixer les dates d'examens de fin d'année

Benghebrit laisse le choix aux directeurs de l'éducation

Une exception cette année. Les dates des examens du troisième trimestre ne sont pas encore fixées par le département de Benghebrit. Elle compte sur les directeurs de l'Education de fixer la date des compositions. Après avoir soutenu que la date du bac en particulier ne sera pas avancée à cause de l'arrivée du ramadhan 2016 avec le début du mois de juin, vers le 6 ou le 7, dates coïncidant avec le début des épreuves du bac, elle a annoncé hier, que les dates des examens du troisième trimestre ne sont pas encore connus. Cette année, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit laisse cette année la prérogative aux directeurs de l'Education de wilayas pour fixer les dates des examens de troisième trimestre. Dans une déclaration à la presse après avoir supervisé le début des examens de fin d'année de l'enseignement à distance, Mme Benghebrit a précisé

«avoir décidé de laisser la liberté aux directeurs de l'éducation en coordination avec les directeurs des établissements éducatifs de fixer la date des compositions du troisième trimestre». Cette décision intervient, a-t-elle souligné, «suite aux rapports des directions de l'éducation qui font état d'un avancement dans les programmes d'enseignement dans les différents cycles de l'enseignement». Par ailleurs, la ministre de l'Education nationale a indiqué qu'il a été décidé également d'apporter des modifications au calendrier du concours de recrutement des enseignants tenu le 30 avril dernier au regard du nombre important des candidats. «Les résultats de l'épreuve écrite seront connus le 14 juin au lieu du 12 et l'épreuve orale pour les enseignants admis aura lieu du 22 au 24 juin alors que les résultats finaux seront annoncés, quant à eux, le 30 juin comme prévu initia-

lement», a-t-elle ajouté. Pour ce qui est de l'examen de fin d'année de l'enseignement à distance, elle a estimé que ce dernier était une seconde chance pour les élèves ayant quitté les bancs d'école pour poursuivre leurs études et renforcer les compétences des prochains candidats au baccalauréat.

Le ministère de l'Education a décidé d'«introduire des modifications au calendrier des examens, notamment du baccalauréat et du brevet d'enseignement moyen (BEM)», a précisé Benghebrit, affirmant que ces examens «interviendront avant le mois de ramadhan». Elle ajoute que le ministère a «souhaité arrêter les dates de ces examens en coordination avec les partenaires sociaux représentés par les syndicats du secteur et les associations de parents d'élèves par la mise en place d'un groupe de travail. En outre, elle a déjà laissé entendre que des dates

ont été avancées lors de cette réunion consacrée à l'évaluation de la situation et le bilan de la gestion du comité des oeuvres sociales de l'éducation nationale. « Les propositions d'ores et déjà formulées en ce sens seront étudiées dans la cadre du groupe de travail », a-t-elle souligné avant d'appeler les enseignants et les partenaires sociaux à « veiller au bon déroulement des cours du deuxième et troisième trimestres et à l'achèvement des programmes dans tous les établissements ». Selon la ministre, la décision d'avancer la date des deux examens par rapport au début du mois de juin est une réponse aux demandes incessantes en ce sens des candidats au baccalauréat. L'examen du BEM était prévu initialement les 7, 8 et 9 juin 2016, et le baccalauréat du 12 au 16 juin 2016. Or, cette année, ramadhan 2016 arrive entre le 8 ou le 9 juin. Louiza Ait Ramdane

La tension monte entre Khaoua et les députés du parti

Saadani réunit aujourd'hui le bureau politique du FLN

■ Le secrétaire général du FLN, Amar Saadani, présidera aujourd'hui une réunion du bureau politique, selon un communiqué du parti.

Par Nacera Chennafi

La même source ne précise pas les points qui seront abordés lors de cette réunion, mais il est attendu que Saadani passe des messages politiques en plus de ses déclarations faites le 2 mai à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse. Cependant, Saadani aura à prendre position par rapport à la tension qui montre entre le ministre chargé des relations avec le Parlement, Tahar Khaoua, membre du comité central du FLN, et les députés. Ces derniers comptent d'ailleurs convoquer une réunion du groupe parlementaire du parti afin de se démarquer des déclarations de Khaoua, jugées contre la direction du vieux parti. Les tentatives de mettre à l'écart Khaoua ont été remarquées lors de la séance parlementaire consacrée à l'adoption du projet d'amendement du code pénal et l'utilisation de l'empreinte génétique, car en l'absence du ministre de la Justice, Tayeb Louh, ce dernier a été remplacé par la ministre de la Solidarité, Mounia Meslem, alors que dans la tradition c'est le ministre chargé des relations avec le Parlement qui assure ce genre de missions. Lundi, à l'occasion d'une cérémonie au profit de la presse nationale, M. Khaoua n'a pas fait partie des ministres du Front de libération présents. Pourtant plusieurs ministres étaient là, dont celui de la Justice, Tayeb Louh, de l'Enseignement supérieur et autres.

La guéguerre entre Tahar Khaoua et la direction du FLN a



PH/DR

commencé quand le ministre chargé des relations avec le Parlement a pris position contre Amar Saadani, à commencer par la question de changement de gouvernement puis celle relative au Sg par intérim du RND, Ahmed Ouyahia.

Khaoua avait tenu des déclarations dans lesquelles il a pris la défense d'Ouyahia et recadré Saadani par rapport au changement de gouvernement. Le 1^{er} mars dernier, il a déclaré que «désigner un Chef du gouvernement est une prérogative absolue du président de la République», qualifiant tous ceux qui «prétendent» le contraire «d'auteurs de spéculations».

Le 30 mars dernier, lors du meeting de la Coupole initié par le FLN et boudé par le RND, Khaoua avait défendu le RND comme un parti soutenant le

président de la République et faisant partie du camp «nationaliste» comme le FLN.

D'autre part, dans le cadre de l'adaptation de la législation à la récente révision constitutionnelle, le ministre chargé des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua, avait annoncé la mise en place d'une commission multisectorielle en vue de revoir nombre de textes de loi entrant dans le cadre de l'adaptation du cadre législatif avec les dispositions de la loi fondamentale révisée récemment par les deux chambres du Parlement.

Ainsi, la loi organique fixant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la nation ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux chambres du Parlement et le gouvernement sera révisée, tout comme d'ailleurs la loi portant

membre du Parlement. C'est l'article 12 de cette dernière loi qui sera revu afin de mettre fin au fléau de l'absentéisme des députés. Ainsi, une fois révisé, les députés n'auront plus la possibilité de s'absenter sans justification valable. Une situation qui semble déranger des députés du vieux parti connus pour leur absentéisme et qui se prononcent contre le positionnement de Tahar Khaoua. Il faut savoir que le RND soutient la révision de la loi en question afin de mettre fin à l'absentéisme des députés. Pour rappel, les députés des deux partis avaient voté pour la récente révision de la Constitution. Depuis son adoption, plusieurs textes de loi attendent leur révision et d'autres leur élaboration.

N. C.

Logements AADL

Des cités dépourvues de la moindre commodité

Elles sont nombreuses les cités AADL qui manquent de structures publiques telles que les écoles et autres établissements scolaires, salles de soins, commerces, transport... Alors que le ministre de l'Habitat a formellement donné l'ordre de ne pas donner les logements, même totalement achevés, aux bénéficiaires si les structures d'accompagnement ne sont pas terminées et opérationnelles, ces nouveaux quartiers sans, pour la plupart, livrés à la hâte sans les commodités les plus élémentaires. Les rues ne sont pas goudronnées, les bordures des trottoirs inexistantes et les fuites d'eau sont légion. Pour les familles concernées, c'est plutôt une joie incomplète pour ne pas dire déception. En acquérant un logement, ces dernières s'attendent certainement à une vie meilleure, mais une fois relogées elles finissent par découvrir une

autre réalité avec laquelle elles doivent composer. Afin de combler ce manque Abdelmadjid Tebboune a fait savoir que le gouvernement examinait des marchés de gré à gré pour la réalisation de structures publiques dans les nouveaux quartiers AADL. «Le ministère de l'Habitat a soumis au gouvernement des marchés de gré à gré avec des sociétés chargées actuellement de projets de logements à réceptionner prochainement afin d'entamer dans l'immédiat la réalisation de structures publiques au niveau de ces mêmes sites», a déclaré à la presse le ministre qui inspectait des chantiers de logements à Sidi Abdallah et Ouled Fayet. «La priorité sera accordée à la réalisation de structures scolaires, notamment les établissements d'enseignement primaire», a-t-il dit. Les autorités publiques comptent distribuer, courant juin prochain, quelque

20 000 logements au niveau de la wilaya d'Alger dont 8 000 unités de type location-vente (2 500 à Ain El Malha, 2 200 à Ouled Fayet, 1 800 à Sidi Abdallah, 1 000 à Bouinan et 500 à Réghaïa) outre les logements publics locatifs (LPL, au titre du programme de relogement), sociaux participatifs (LSP) ou promotionnels publics (LPP). L'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) s'emploie également à accélérer la réalisation des voiries et réseaux divers pour assurer la livraison des nouveaux quartiers dont la distribution est prévue fin juin. M. Tebboune a exprimé sa satisfaction quant à l'avancement des travaux sur les sites de Sidi Abdallah, Zaatria et Ouled Fayet, se disant confiant pour ce qui est de la concrétisation, dans les délais arrêtés, des objectifs tracés. «Nous serons au rendez-

vous et vous constaterez par vous-mêmes le niveau d'avancement lors de notre prochaine visite le 29 mai», a assuré le ministre que le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, accompagnait. M. Tebboune a évoqué les efforts consentis en coordination avec le ministère des Transports pour desservir les nouveaux quartiers avec le concours de transporteurs publics et privés. Pour le ministre, la wilaya d'Alger enregistre une dynamique sans précédent en matière d'habitat. «Aucune ville du pays n'a réceptionné 60 000 logements en une année», a-t-il argué. A une question concernant les constructions inachevées, M. Tebboune a affirmé que tous les locaux commerciaux ouverts dans ces constructions seront fermés. D'autres mesures allant jusqu'à la démolition seront mises en œuvre contre les propriétaires qui «défient la loi», a-t-il averti, rappé-

M. H.

LA QUESTION DU JOUR

Le brusque revirement de Saadani

suite de la page Une

Si bien que le sentiment persiste qu'il n'aurait pas abordé ce sujet de son propre chef s'il n'avait pas été forcé de s'exécuter. Et avec ce sentiment le soupçon qu'effectivement il n'était pas dans son intérêt de dire son fait au Premier ministre français, comme avaient pu le faire d'autres, et en premier lieu Ahmed Ouyahia, qui à l'évidence n'a pas de biens en France pour craindre des représailles de la part des autorités françaises. Au lieu de s'expliquer sur le retard qu'il a pris avant de se montrer jaloux du respect dû au premier représentant de notre pays, quelle que soit son incarnation du moment, ne serait-ce dans son cas particulier que pour lever une certaine équivoque attachée à sa personne, Amar Saadani a préféré qualifier de valets de la France tous les Algériens qui eux n'ont pas hésité à exprimer leur indignation pour le manquement de Valls. Sont ainsi valets de la France Ahmed Ouyahia, Chakib Khelil, Louisa Hanoune, des cadres du FLN, du RND, du FFS, et bien d'autres encore, dont des sans-parti. Or il est aisé de trouver un point commun à tous ces «agents de la France» : ils n'ont pas de bien au soleil à Paris. A l'inverse seraient d'authentiques patriotes tous ceux qui se sont reconnus dans le geste de Valls, qui l'ont relayé en long et en large, dont l'indignation a été non pour le dénoncer mais pour en faire un acte de solidarité de la France avec leur propre combat en interne consistant à forcer Bouteflika à lâcher prise, à s'en aller, et le pays à redevenir une dépendance de l'ancien colonisateur. Les journalistes de ces mêmes journaux fustigés par Ouyahia comme des relais de la France ont eu du mal à croire leurs oreilles en l'écouter tenir des propos de cette nature. Eux qui d'habitude n'avaient pas de mots assez durs pour lui, quelles que soient les circonstances et quoi qu'il dise, se sont soudain mis à lui trouver du bon, à douter qu'ils l'aient bien jugé, à se demander si en définitive il n'était pas un ami.

Meriem Benchaouia

lant qu'une circulaire récente du Premier ministre fait interdiction aux notaires d'établir des actes de vente ou location des constructions inachevées ou des commerces s'y trouvant.

Des fléaux qui pèsent sur le quotidien des habitants

Incivisme et insalubrité règnent en maîtres sur Ghardaïa

■ *Urbanisation anarchique et illicite, service public débordé, incivisme et insalubrité, tels sont les fléaux qui pèsent encore lourdement sur le quotidien des habitants des localités de la wilaya de Ghardaïa, a-t-on constaté.*

Par Abdelkader Hadj-Benamane

Acette altération du paysage environnemental peu reluisante, s'ajoute la prolifération de centaines de tas d'ordures et de gravats, illégalement déposés aux abords des voies d'accès aux différentes localités, par des personnes peu scrupuleuses, donnant un triste spectacle à une région réputée touristique. L'incivisme a battu tous les records dans le pays et particulièrement dans la région de Ghardaïa, a indiqué Hadj Bakir, un notable de Ghardaïa, pour qui il suffit de faire un petit tour dans la rue pour constater le comportement «offensant» et «abusif» des citoyens. «Des déchets déversés et éparpillés sur la voie publique, insultes, bruits, crachats et urine dans la rue, ainsi que le non-respect du code de la route, tel est le décor quasi quotidien de nos villes», a-t-il noté, ajoutant que «les manifestations de l'incivisme dans notre société sont tellement nombreuses et fréquentes qu'on finit par s'y habituer». La problématique de l'enlaidissement environnemental est aggravée par la multiplication de gravats, détritiques et déchets des entreprises de chantiers de construction, ainsi que les emballages de bouteilles usitées, gobelets et sachets en plastique non recyclables, remarque-t-on. L'usage à outrance des sachets en plastique non recyclables dans les commerces est un véritable fléau pour l'environnement, a souligné K. Kacem, un cadre de la wilaya, précisant que ces sachets emportés par les vents jonchent les rues et s'accrochent aux arbres et palmiers, donnant ainsi une image piteuse de Ghardaïa. Plusieurs constructeurs et entrepreneurs en bâtiment préfèrent déposer leurs détritiques et déchets de construction dans des lieux situés tout près de leurs chantiers (aux abords des routes ou dans les lits d'oueds) pour réduire les coûts, au détriment de l'environnement, à l'exemple de ce qu'on l'on voit sur la route menant à El-Atteuf ou sur les hauteurs de la vallée du M'zab. Qualifiant la situation d'inquiétante, dénaturant l'image de



marque de la vallée du M'zab classée patrimoine sauvegardé à forte portée écologique et historique, plusieurs élus locaux ont estimé que l'absence de mesures répressives et d'un suivi rigoureux de la gestion de l'espace urbain a permis la prolifération des constructions illicites et des décharges anarchiques, ainsi que des amoncellements ici et là d'ordures, de gravats et autres déchets solides. «La collecte des déchets, même lorsqu'elle est faite dans les règles de l'art, ne suffit pas à elle seule», estime l'imam de la mosquée du quartier de Theniet El-Makhzen, avant de souligner «la nécessité de campagnes de sensibilisation auprès de la population». Pire encore, l'état délabré de certains bacs de déchets ménagers, en plus de leur emplacement parfois inadapté, nuit gravement à l'esthétique de la ville, soutient, de son côté, Mustapha, un jeune du même quartier populaire. L'état de quelques bacs surchargés d'où se déversent souvent les ordures, leur emplacement inapproprié dans certains cas, leur situation sans couvercle et rarement lavés, en plus d'être placés sur la grande artère, en pleine chaussée et près de mosquées et d'écoles, défigurent le

cadre urbain de Ghardaïa, a-t-il relevé. Contacté à ce sujet par l'APS, le président de l'Assemblée populaire communale de Ghardaïa (P-APC), Yahia Abazza, s'est dit outré par le comportement «irresponsable» de quelques habitants et opérateurs en bâtiment qui déposent leurs détritiques et gravats sur les abords des routes surplombant la vallée du M'zab ou dans le lit de l'oued.

Peu de moyens contre des tonnes de déchets

La dégradation de l'environnement à Ghardaïa est la conjugaison de plusieurs facteurs, notamment l'incivisme de certains citoyens et commerçants, outre la faiblesse des capacités d'intervention de la commune et le manque de main-d'œuvre, créant un dysfonctionnement dans la prise en charge des ordures ménagères, estime le P-APC de Ghardaïa. «Les habitants de la commune de Ghardaïa produisent quotidiennement plus de 200 tonnes de déchets ménagers», a précisé M. Abbaza, ajoutant que les quelques éboueurs qu'a pu recruter la commune peinent à accomplir leurs tâches, notamment dans les quartiers à

population dense et à forte activité commerciale, dominés par une véritable anarchie dans la circulation routière et piétonne où les routes et ruelles sont souvent inadaptées pour les camions. Plus d'un millier de bacs à ordures ont été placés dans les différents quartiers, ruelles et autres lieux publics, sans oublier les poubelles, a fait savoir le P-APC de Ghardaïa avant de souligner amèrement les comportements «incompréhensibles» de certains qui se permettent de les emporter à leur domicile ! «Le refus des jeunes du travail d'éboueur, mal considéré à leurs yeux et dont le salaire est insignifiant, complique l'opération de collecte d'ordures ménagères à Ghardaïa», estime, pour sa part, le chargé du bureau d'hygiène de la commune pour qui un chauffeur de camion est trois fois mieux payé chez le privé que par la commune. Le manque de moyens matériels roulants et de la pièce de rechange aggrave également la collecte d'ordures ménagères dans une commune qui enregistre de nombreuses constructions illicites et anarchiques, a-t-il poursuivi. «Il existe un déséquilibre manifeste entre la quantité d'ordures ménagères, commer-

ciales et industrielles, produites par la population de Ghardaïa et les moyens affectés pour la collecte», a souligné de son côté le chef de daïra de Ghardaïa. «Seuls une vingtaine de camions et quatre engins, dont une bonne partie est considérée comme étant en mauvais état ou carrément défectueux, quadrillent la ville de Ghardaïa pour le ramassage de quantité impressionnante de déchets», a précisé M. Mahmoud El Hella, rappelant que la salubrité de la commune exige «un civisme et une collaboration étroite de tous les habitants, élus et administration». Rappelant les efforts déployés par les pouvoirs publics pour la prise en charge des problèmes environnementaux, le chef de daïra de Ghardaïa a fait état de huit contrats de gestion déléguée des ordures ménagères dans les quartiers de Ghardaïa, signés avec des privés sur la base de cahiers des charges. De leur côté, des habitants des quartiers de Theniet El Makhzen, Ben-Ghanem, El-Korti et Souk Ghardaïa, tiennent chacun leurs coupables. Des voisins insoucieux et peu scrupuleux pour les uns, des élus et des services de la commune inefficaces pour les autres, mais tous déplorant «la passivité des autorités devant l'incivisme des habitants». «La sur-densification du tissu urbain, l'urbanisation anarchique et les dysfonctionnements préjudiciables liés aux différentes activités économiques et commerciales dans la commune de Ghardaïa ont accentué la rupture d'un équilibre séculaire existant entre l'homme et son milieu dans cette région», a relevé Abdelkader, un sociologue de Ghardaïa, appelant à la sensibilisation des citoyens sur le tri des déchets pour permettre une bonne collecte, voire leur recyclage. Dans ce sens, les communes de la wilaya de Ghardaïa ont lancé de nombreuses campagnes de sensibilisation sur la préservation de l'environnement, pour une contribution de tous à la propreté du milieu.

A.H.B./APS

Épidémiologie

Les risques de l'épidémie au virus Zika sont «minimes» en Algérie

Le chef du service infectiologie du CHU d'Oran, le P' Mouffok, a estimé, hier, que les risques d'épidémie au virus Zika sont minimes en Algérie mais se posent surtout avec la possibilité d'enregistrer des cas importés. Le praticien a expliqué, au cours d'une journée de formation sur la fièvre Zika au profit des praticiens du CHUO, que les deux variétés du moustique Aedes, vecteurs de transmission du virus, n'existent pas en Algérie. Toutefois, enregistrer des cas importés n'est à

exclure, a-t-il ajouté. «Même si aucun cas n'a été enregistré jusqu'à présent en Algérie, les praticiens doivent être prêts à prendre en charge des cas de malades atteints du virus Zika», a noté le P' Mouffok, ajoutant que le flux des voyageurs venant ou se rendant vers des pays ayant enregistré des épidémies de ce type peut conduire à l'importation de cette fièvre. Quelque 59 pays d'Amérique latine, du Sud-Est asiatique et de l'Afrique australe ont été touchés par

l'épidémie de 2016, la plus grande et plus étendue depuis l'isolation du virus en 1959. L'OMS a déclaré, à cet effet, la fièvre Zika comme une urgence de santé publique. Selon les spécialistes, la transmission du virus Zika est principalement vectorielle (par des moustiques). D'autres modes de transmission sont toutefois possibles comme le mode périnatal (de la mère à l'enfant) et le mode sexuel. Les sujets atteints par le virus Zika peuvent présenter une fièvre modé-

rée, une éruption cutanée, une conjonctivite, des douleurs musculaires et articulaires, un état de malaise ou des céphalées, qui disparaissent au bout de 2 à 7 jours. Par contre, il devient problématique lorsqu'il atteint la femme enceinte avec une augmentation de l'incidence de complications neurologiques, avec des risques de malformation du crâne (microcéphalie) chez les nouveau-nés de mères infectées.

Said Ch.

Souscription du 15 mai au 13 juin

La cimenterie d'Aïn El Kebira entre en Bourse

■ La période de souscription en Bourse à l'augmentation du capital de la Société des ciments d'Aïn El Kebira (Scaek, siège à Sétif) s'étalera du 15 mai au 13 juin 2016, a appris l'APS auprès du Groupe industriel des ciments d'Algérie.

Par Amel B.

Cette souscription vise une augmentation de 35% du capital social de cette filiale de GICA, à travers l'émission de nouvelles actions à prix fixe de 1 600 DA/titre. Ainsi, cette souscription se fera à travers l'émission de 11,846 millions d'actions nouvelles d'un montant global de 18 953 600 000 DA, précise ce groupe public de cimenterie. L'émission de ces actions sera répartie à hauteur de 37% pour les investisseurs institutionnels telles les banques et compagnies d'assurances (4 383 020 actions), de 37% pour les personnes physiques (4 383 020 actions), de 25% pour les personnes morales (2 961 500 actions) et de 1% pour le personnel de l'entreprise (118 460 actions). Les investisseurs intéressés peuvent souscrire auprès de l'un des neuf intermédiaires en opérations de Bourse (IOB) constituant le syndicat de placement dont le chef de file est la Banque extérieure d'Algérie (BEA). Les neuf IOB sont la BEA, Le Crédit populaire d'Algérie (CPA), la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), la Banque de dévelop-

pement local (BDL), la Banque nationale d'Algérie (BNA), BNP Paribas El Djazaïr, la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance-Banque (CNEP-Banque), la Société générale Algérie et Tell Markets. A travers cette opération, la cimenterie d'Aïn El Kebira, dotée actuellement d'un capital social de 2,2 milliards de DA, vise la levée de fonds lui permettant de financer notamment la réalisation de sa nouvelle ligne de production d'une capacité supplémentaire de deux millions de tonnes/an de ciment, en vue de répondre à la forte demande sur ce matériau stratégique, indique la même source. Son introduction en Bourse a aussi pour but l'ouverture d'un nouveau canal de financement et le renforcement de sa notoriété. L'entreprise Scaek a obtenu récemment l'aval de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) pour son entrée en Bourse, par augmentation de capital, par appel public à l'épargne. La cimenterie d'Aïn El Kebira a réalisé un chiffre d'affaires de près de 8,5 milliards de DA en 2015 et a produit 1,32 million de tonnes de ciment pour une capacité nominale installée d'un 1 million de tonnes (+32%).



A rappeler que le Groupe GICA a réalisé une production record en 2015 qui s'est établie à 12,14 millions de tonnes de ciment contre 11,55 millions de tonnes en 2014 (+5%), alors que les prévisions tablaient sur 11,61 millions de tonnes sur 2015, soit 526 057 tonnes de ciment de plus par rapport aux pronostics. Ce groupe s'est fixé comme priorité de contribuer à combler le déficit en matière de ciment, estimé à quelque quatre millions de tonnes/an. A l'horizon 2019, Gica compte augmenter sa production à près de 23 millions de tonnes conformément aux orien-

tations des pouvoirs publics visant à encourager l'investissement productif, notamment dans les filières stratégiques, et à réduire les importations. Pour atteindre cet objectif, le groupe prévoit l'extension des capacités de production de quatre de ses cimenteries en exploitation et la réalisation prochaine de deux nouvelles usines de ciment. L'extension des capacités des usines d'Aïn El Kebira (Sétif) et de Chlef, prévue d'ici à fin 2016, permettra d'augmenter la production du groupe à 16 millions de tonnes en début 2017. En outre, les projets d'installation de

de nouvelles lignes de production dans les cimenteries de Zahana (Mascara) et de Béni Saf (Aïn Témouchent) devraient générer une capacité additionnelle de 3,5 millions de tonnes/an. Les projets de nouvelles cimenteries d'Oum El Bouaghi et de Béchar, qui entreront en production en novembre 2018, augmenteront, de leur part, la production de ciment du groupe de 3 millions de tonnes/an. Gica compte 23 filiales dont 12 cimenteries, trois sociétés de production de granulats, un centre de formation de l'industrie des ciments (Cfic) et un centre d'études et de services technologiques de l'industrie des matériaux de construction (Cetim). Actuellement, les cimenteries publiques et privées du pays produisent annuellement quelque 18 millions de tonnes de ciment alors que les besoins sont estimés à plus de 22 millions de tonnes. Quant à la facture d'importation des ciments (non pulvérisé, portland, alumineux, hydraulique...), elle avait atteint 473,81 millions de dollars (6,6 millions de tonnes) en 2015 contre 537,8 millions de dollars (6 millions de tonnes) en 2014, en baisse de près de 12% en valeur et en hausse de 9,55% en volume. A. B./APS

Commerce extérieur

Les Douanes et le CNRC signent un accord d'échange d'informations

La Direction générale des Douanes et le Centre national du registre du commerce (CNRC) ont signé à Alger, un protocole d'accord portant sur un échange d'informations par voie électronique notamment pour mieux contrôler les opérations commerciales et faciliter les procédures. Ce document a été signé par le directeur générale des Douanes Kaddour Ben Tahar et celui du CNRC Mohamed Maouche en présence du ministre des Finances Abderrahmane Benkhalfa et celui du Commerce Bakhti Belaïb. Concrètement, le protocole d'accord prend effet dès mardi avec le transfert de l'ensemble des fichiers du CNRC vers le Centre national d'informatique et de statistiques (CNIS), relevant des Douanes. Les fichiers seront diffusés sur l'ensemble des directions régionales des Douanes par le CNIS qui coordonnera de manière permanente avec le CNRC afin d'actualiser régulièrement les données reçues, explique-t-on. Lors de son intervention, le ministre des Finances a

indiqué que ce protocole d'accord avait pour objectif beaucoup plus de faciliter les opérations commerciales que de renforcer les actions de contrôle. «Cet accord permet d'alléger les procédures, de se débarrasser du papier et de faciliter les opérations commerciales. Il est évident que, chemin faisant, il sera plus aisé de contrôler les opérations commerciales et de détecter avec plus de facilité les transactions suspectes et l'évasion fiscale», a-t-il dit insistant sur le fait que le but premier de cette passerelle créée entre l'administration douanière et le CNRC est de faciliter les procédures. Le ministre s'est félicité de ce protocole d'accord qui fait suite à la connexion des Douanes avec les banques et qui sera suivi prochainement par sa mise en liaison avec la Direction générale des impôts. Il a souligné, en outre, l'importance de généraliser la gestion électronique des données notant que l'instauration du Numéro d'identification fiscal (NIF) et du Numéro d'identification national (par

le ministère de l'Intérieur) permet d'automatiser la gestion des données, de manière générale. Intervenant à son tour, le ministre du Commerce a assuré que la connexion entre le système d'information des Douanes et celui du CNRC n'avait aucun objectif répressif, mais s'inscrivait plutôt dans le cadre d'une démarche visant à améliorer le climat des affaires en Algérie. La coopération entre ces deux administrations «permet d'identifier les faux registres du commerce et les faux commerçants», a souligné le ministre. Il s'est attardé, d'autre part, sur l'importance de la lutte contre le transfert illicite de devise qui, a-t-il affirmé, «devrait nous inquiéter davantage que la baisse du prix du pétrole» en relevant, dans ce sens, les efforts consentis par les pouvoirs publics pour réduire l'ampleur de ce phénomène. M. Belaïb a également évoqué le souhait exprimé par beaucoup de commerçants de travailler dans plus de transparence, ajoutant que certains ont même exprimé leur volonté de

financer la création d'un grand marché de gros. Interrogé par la presse sur l'emprunt obligatoire lancé il y a deux semaines, le ministre des Finances a affirmé que l'opération de souscription «est sur la bonne voie», ajoutant que «des milliards» de dinars ont été récoltés mais sans donner de chiffres précis. Il a ajouté que dès la semaine prochaine des coupons de 10 000 DA seront mis à la disposition des particuliers intéressés par l'emprunt. De même que des coupons d'un million de dinars seront disponibles pour les grands déposants. «Il y a eu quelques dysfonctionnements au niveau de certaines agences qui ont tout vendu et qui devraient être réalimentées prochainement», a-t-il signalé estimant qu'il s'agit de la preuve de l'intérêt porté pour cette opération. «Beaucoup de gens ont répondu à l'appel pour l'emprunt obligatoire car il s'agit, en même temps, d'un élan patriotique et d'un acte économique générateur d'intérêts», a-t-il poursuivi. Samy O./agences

Production de lait et de viandes rouges

Le développement tributaire de la culture de fourrage, selon Ferroukhi

Le développement de la production de lait et des viandes rouges est tributaire de l'amélioration de la culture de fourrage vert, a affirmé à Khenchela, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi. Le ministre a exhorté, au cours de sa visite dans cette wilaya, les producteurs à accorder «davantage d'importance à la filière de la production de fourrage vert» considérée comme un maillon essentiel dans la chaîne de la production animale. Lors de sa visite d'une exploitation agricole à Oglat Labaara (130 km au sud de

Khenchela) spécialisée dans la production et le conditionnement de fourrage vert (la luzerne), M. Ferroukhi a mis en exergue la nécessité de développer et d'améliorer cette filière. La luzerne est très bénéfique pour les fellahs, notamment pour les éleveurs bovins, eu égard à son rendement et à ses spécificités nutritives pour les vaches laitières, a ajouté le ministre. La wilaya de Khenchela dispose actuellement de 20 000 têtes bovines dont 14 000 vaches laitières, ce qui impose, de l'avis du ministre «l'amélioration et le développement de culture de la luzerne». Le ministre

a entamé son déplacement à Khenchela par une visite à une exploitation agricole de 250 hectares spécialisée des céréales, et a donné le coup d'envoi officiel de la campagne moissons-battage de la saison 2015-2016. M. Ferroukhi a reçu, in situ, des explications quant aux prévisions de la production qui sont de 35 quintaux de blé dur par hectare. Le ministre a également appelé les fellahs à s'orienter vers la production des légumes secs car il s'agit a-t-il soutenu d'une «filiale importante». En marge de l'inauguration du centre de pêche continental au barrage de Babar et

le lancement d'une campagne nationale d'ensemencement d'alevins dans des barages, plans d'eau et retenues collinaires destinées à l'irrigation des terres agricoles, M. Ferroukhi s'est entretenu avec des fellahs, notamment les jeunes paysans qui ont soulevé leurs préoccupations liées au déficit dans le raccordement de leurs exploitations aux réseaux d'électrification rurale. Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et la Pêche poursuivra sa visite dans la wilaya de Khenchela par l'inspection de projets relevant de son secteur. R.E.

Médéa

«Et-taktar», ou la distillation à l'ancienne des fleurs

■ «Et-taktar», technique ancestrale de distillation des fleurs d'oranger et de roses, très en vogue dans l'antique Cirta mais également à Blida, une ville dont le nom a toujours été associé à cette fleur aux senteurs agréables, a été dévoilée au public à Médéa, à l'occasion du mois du patrimoine.

Par Sid A./APS

Un public hétéroclite, composé d'initiés et de curieux attirés par l'annonce de l'évènement, s'était déplacé au Centre de vulgarisation agricole (Cfva) de Takbou, centre-ville de Médéa, pour assister à une démonstration de distillation de roses, menée par des artisans venus de la ville de Blida.

L'assistance a pu découvrir, à la faveur de cette démonstration, le processus de distillation «et-taktar», depuis la cueillette des roses, la préparation du «quetar» (alambic), jusqu'à la sortie du

produit final, en l'occurrence l'essence de l'eau de rose «*ass el-quetar*». La démonstration, qui s'est limitée aux étapes essentielles de distillation, vu que l'objectif de l'initiation était de vulgariser cet art auprès du large public, a permis aux visiteurs de s'enquérir sur ce savoir-faire ancestral, dont les secrets de fabrication sont jalousement gardés. Pour obtenir l'essence de rose, l'artisan distillateur remplit son «*quetar*», un récipient en cuivre, «*tendjra*» d'eau et d'une quantité de roses à mettre à frémir à petit feu jusqu'à ébullition. La vapeur dégagée s'imprègne de l'odeur des principes consti-



tuants des fleurs et forme au passage des gouttelettes qui sont récupérées dans une sorte de conduit puis s'égoutte dans un autre récipient. L'obtention d'une essence d'eau de rose parfumée et de qualité dépend de la quantité exacte de roses utilisée dans chaque étape, mais aussi du remplacement régulier de l'eau mise dans le «*quetar*», précise Fella Rahal, femme arti-

san distillatrice venue de la ville de Constantine. Plus l'eau de rose reste longtemps à décanter, plus elle gagne «*en excellence*» sur le plan aromatique, mais aussi et surtout gustatif, confie-t-elle, exhibant avec fierté quelques-uns des arômes fabriqués à l'ancienne à partir de fleurs d'oranger, de menthe ou de lavande, exposés dans son stand. S. A./APS

Tizi Ouzou

Rencontre d'information aujourd'hui au profit des artisans

La chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de Tizi Ouzou organise aujourd'hui à l'hôtel Lalla Khedidja une rencontre d'information et d'orientation au profit des artisans de la région, a-t-on appris lundi de l'assistant du directeur de la chambre.

Dans une déclaration à l'APS, Saâdi Aït Zerrouk a précisé que des représentants de la direction des impôts, de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (Casnos) et l'Agence nationale pour la transformation et la distribution de l'or et des autres métaux précieux (Agenor) sont conviés à ce rendez-vous.

LA CAM vise à travers cette démarche à contribuer à la prise en charge des préoccupations

et les problèmes des artisans et tisser des liens entre eux et les organismes d'assurance, des impôts et ceux chargés d'approvisionnement en matière première, a-t-il expliqué.

Il a signalé, à ce titre, que la wilaya de Tizi Ouzou compte plus de 600 artisans bijoutiers inscrits à la chambre de l'artisanat et des métiers qui rencontrent plusieurs difficultés liées principalement à l'acquisition du métal utilisé dans la fabrication du bijou, à savoir l'argent qui n'est plus cédé par Agenor depuis quelques années.

Abordant la formation, M. Aït Zerrouk a parlé de quatre groupes de 20 stagiaires formés depuis le début de l'année 2016 sur

l'axe «*Trouver l'idée de l'entreprise*» (Trie) rentrant dans le cadre du programme «*Gérer mieux votre entreprise*» (Germe) mis en place par le bureau international du travail (BIT).

D'autres groupes sont en phase de préparation pour des formations sur les deux autres axes de ce programme, à savoir comment créer l'entreprise (Cree) et comment la gérer (Germe), a-t-il affirmé, précisant que ces stages sont assurés par deux formateurs et un maître formateur certifiés par l'organisation internationale du travail (OIT) dont dispose la CAM, apprend-on de même source. Faika H.

Mostaganem

50 exposants au rendez-vous de «Batata Expo 2016»

Quelque 50 exposants prennent part au salon international de développement de la filière de pomme de terre «Batata Expo 2016», qui débutera, mardi, à Mostaganem, a-t-on appris auprès de la chambre agricole de la wilaya.

Ce rendez-vous économique de trois jours regroupe des opérateurs producteurs de semences de pomme de terre venant de différentes régions du pays, de France, d'Espagne et de Tunisie, en plus des instituts agricoles, des banques et opérateurs spécialisés en matériels agricoles.

L'un des organisateurs de cet évènement, Tayeb Rahmani, a souligné que l'objectif de

ce salon est la mise en place d'un partenariat entre opérateurs algériens et étrangers, l'encouragement des investisseurs à la reconversion et exportation de pomme de terre, le développement de cette filière sachant que Mostaganem a exporté dernièrement 400 tonnes de pomme de terre vers l'Espagne par un opérateur local.

Ce salon permettra d'échanger des expériences sur la production et les techniques modernes utilisées dans cette filière.

Une journée de vulgarisation d'investissement dans le domaine agricole sera organisée au profit des opérateurs, a ajouté le même organisateur.

Des communications techniques seront données par des experts locaux et étrangers sur le mode de production, le traitement, l'utilisation d'engrais, les perspectives d'exportation de ce tubercule de large consommation.

Des sorties vers des exploitations agricoles de la région sont programmées par les organisateurs pour tester de nouvelles variétés de semences de pomme de terre.

Le salon aura pour cadre le Centre équestre de Sayada. Il est initié par la chambre agricole de wilaya, la Direction des services agricoles et la société des expositions relevant du secteur privé. Dalil O.

Constantine

Quota supplémentaire de 1 500 logements AADL

Un quota supplémentaire de 1 500 unités de type location-vente vient d'être notifié à l'actif de la wilaya de Constantine, a-t-on indiqué lundi auprès des responsables locaux de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL).

Ce supplément qui vient s'ajouter à un programme initial de 8 150 unités, accordé à Constantine sera d'un impact «*appréciable*» dans la satisfaction de la forte demande

exprimée localement pour ce type de logement (plus de 13 000 demandes), a-t-on estimé de même source.

Ce quota supplémentaire de logements AADL sera implanté à l'extension ouest de la ville Ali-Mendjeli, a-t-on révélé de même source, précisant que le chantier de réalisation sera lancé au fur et à mesure la finalisation des procédures d'usage. Sur les 8 150 unités AADL dont a bénéficié Constantine, un

quota de 6 000 logements est en réalisation dans le nouveau pôle intégré El Retba, dans la commune de Didouche-Mourad, a-t-on rappelé de même source, affirmant que ce chantier confié à une entreprise chinoise avance à un «*rythme accéléré*». Les premiers logements AADL, environ 2 000 unités, seront livrés à Constantine «*avant la fin de l'année 2016*», a-t-on annoncé à la direction régionale de l'AADL. T. G.

Tindouf Structures éducatives et encadrement pédagogique «suffisants»

LA WILAYA de Tindouf est suffisamment dotée de structures éducatives et de leur encadrement pédagogique, de sorte à couvrir les besoins de scolarisation dans cette région, a déclaré, lundi à Tindouf, le président de la commission de l'Education, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et des Affaires religieuses à l'Assemblée populaire nationale (APN). «*La wilaya de Tindouf est bien lotie en matière de structures scolaires susceptibles de couvrir les besoins de scolarisation dans la région et de lutter contre le phénomène de la surcharge des classes*», a indiqué Mustapha Kehileche à l'APS, en marge de la visite de travail effectuée par la commission parlementaire précitée dans la région.

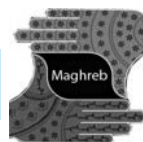
Selon M. Kehileche, le secteur de l'éducation dans la wilaya de Tindouf est «*suffisamment*» encadré, notamment avec le recrutement attendu de 67 nouveaux enseignants, admis au concours national. La commission parlementaire s'est félicitée de l'intérêt qu'accordent les pouvoirs publics locaux au secteur de l'éducation, à travers des enveloppes conséquentes octroyées aux établissements éducatifs pour l'aménagement, la restauration et l'équipement en climatisation pour améliorer les conditions de scolarisation des élèves, a souligné ce responsable.

Le président de la commission de l'Education n'a pas manqué de relever, cependant, certaines carences liées à la qualité de l'eau potable, saumâtre, alimentant les établissements scolaires, bien que des efforts soient déployés pour la prise en charge de cette question.

S'agissant de cette visite de terrain, la même source a signalé qu'elle visait à s'enquérir de près des différentes installations et réalisations relevant des secteurs de l'éducation, de l'enseignement supérieur, des affaires religieuses, et signaler et transmettre les contraintes et préoccupations locales liées à ces secteurs aux instances concernées.

Les membres de la délégation parlementaire devront également prendre connaissance, dans le cadre de cette visite, de la situation de l'éducation au niveau des camps de réfugiés sahraouis.

K. L.



Un député au MAE français

La France doit faire «preuve de fermeté» vis-à-vis du Maroc

Le député du Val-de-Marne (Ile-de-France), Jean-Luc Laurent, a estimé que la France doit faire «preuve de fermeté» vis-à-vis du Maroc pour que ce dernier respecte ses engagements dans le processus de décolonisation du Sahara occidental.

Par Yanis F./APS

«Il est impératif que la République française fasse preuve de fermeté vis-à-vis du royaume du Maroc afin que celui-ci respecte ses engagements pris devant la communauté internationale vis-à-vis du peuple sahraoui», a-t-il souligné dans une lettre envoyée au ministre français des Affaires étrangères, Jean-Marc Ayrault, dont une copie est parvenue lundi à l'APS.

Le député du Mouvement républicain et citoyen (MRC) a rappelé au ministre français que le cessez-le-feu entre les Sahraouis et l'Etat marocain, sous l'égide de l'ONU, prévoit l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui qui «n'a pas encore été organisé».

«M. Ban Ki-moon, secrétaire général de l'ONU, en visite dans les camps de réfugiés, le 6 mars

dernier, évoquait, à juste titre, la situation d'«occupation» du Sahara occidental», a-t-il ajouté.

Par ailleurs, Jean-Luc Laurent a attiré l'attention du ministre sur la situation des militants sahraouis emprisonnés par le Maroc et, notamment, celle de Naâma Asfari, militant des droits de l'homme.

«J'avais déjà interpellé le gouvernement en décembre 2012 concernant le sort de (Naâma) Asfari et des militants détenus depuis près de cinq ans au Maroc, suite à un procès inéquitable conduit par un tribunal militaire selon les méthodes expéditives», a-t-il rappelé.

Naâma Asfari, rappelle-t-on, est un militant sahraoui des droits de l'homme qui a été condamné, par le tribunal militaire de Rabat, à trente ans de prison.

Il est détenu avec 23 autres militants sahraouis appelés groupe «Gdeim Izik».



Le député a demandé à Jean-Marc Ayrault si dans ses discussions avec son homologue marocain il avait évoqué le cas du groupe de «Gdeim Izik» et «quelles actions la France compte entreprendre afin de participer

à la libération de ces militants politiques injustement emprisonnés et de veiller à l'application du droit international au Sahara occidental».

Le 10 octobre 2010, plus de 20 000 Sahraouis se sont ras-



Ph : DR

semblés à Gdeim Izik, à 16 km de la capitale sahraouie occupée El-Ayoun, dans un campement, pour réaffirmer le droit des Sahraouis à l'autodétermination.

Y. F./APS

34^e Conseil des MAE des pays de l'UMA

Messahel participe à Tunis aux travaux

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue arabe, Abdelkader Messahel, conduira la délégation algérienne aux travaux de la 34^e session du Conseil des ministres des Affaires étrangères des pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA), prévue les 4 et 5 mai à Tunis, a indiqué lundi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

La 34^e session du Conseil des MAE des pays de l'UMA se penchera sur «une évaluation objective et globale du bilan de l'action intermaghrébine et la révision des mécanismes de l'UMA», ajoute le communiqué.

Les participants auront à examiner «les moyens de renforcer l'action maghrébine intégrée pour relever les défis et répondre aux aspirations des peuples de la région et de leurs jeunes, de par leur adaptation avec les différents défis qui pèsent sur notre espace régional», précise le communiqué.

La rencontre constituera une occasion «d'approfondir la concertation et la coordination entre les pays membres concernant les questions politiques, régionales et arabes d'intérêt commun», conclut le document.

Messahel : «Les Libyens ont des capacités extraordinaires et la volonté»

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a

affirmé, lundi à Alger, que la Libye a des «capacités extraordinaires et (qu'il y a) une volonté chez nos partenaires libyens» pour construire leur pays et le maintenir uni, soulignant que la frontière algéro-libyenne doit réellement être un pont entre les deux pays et un rempart contre toutes velléités et menaces.

«La Libye a des capacités extraordinaires, un potentiel important, des cadres formés, des hommes et des femmes politiques capables de dépasser cette situation de crise. Il y a une volonté chez nos partenaires libyens de construire leur pays et le maintenir uni», a dit M. Messahel sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale.

«C'est important que la frontière devienne réellement un pont entre les deux pays, et également un rempart face à toute velléité contre nos deux pays, alors la coopération est dans différents domaines...», a ajouté M. Messahel.

Il a évoqué la formation dans les domaines militaire et sécuritaire, soulignant que la Libye est un pays où «tout est à construire».

«A la frontière nous partageons la sécurité entre les deux pays, nous avons la responsabilité de part et d'autre», a également expliqué M. Messahel, soulignant, dans le même contexte, la persistance de la menace terroriste.

«Aujourd'hui, c'est une priorité absolue de combattre ce fléau (le terrorisme), les Libyens eux mêmes et la communauté internationale doivent apporter la contribution nécessaire pour y faire face», a-t-il

notamment dit. Evoquant sa récente visite en Libye où il a rencontré «tous les membres du Conseil présidentiel, à sa tête Faiz Essaraj», M. Messahel a affirmé que l'ambassade d'Algérie à Tripoli, fermée pendant 4 ans, sera rouverte prochainement.

«Le bâtiment de la représentation diplomatique mérite d'être retapé et il y aura une présence diplomatique prochainement», a annoncé M. Messahel, précisant que «quelle que soit la situation, la vie continue dans ce pays. La présence de l'Algérie est indispensable et notre représentation sera ouverte à Tripoli».

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes a rappelé que l'«Algérie avait vu juste en 2011 sur la menace contre ce pays, avait attiré l'attention sur les conséquences néfastes d'une intervention militaire en Libye ainsi que sur les pays voisins, du Sahel et de la Méditerranée».

M. Messahel a rappelé que «la diplomatie algérienne s'était mobilisée pour une solution politique soit trouvée en Libye, au moment même où des pays voisins demandaient une intervention étrangère».

«Aujourd'hui tout le monde est d'accord pour que la solution soit politique (...) nous avons prôné également qu'il y est un gouvernement d'union nationale, et qu'il siège également à Tripoli, ce qui est le cas aujourd'hui», a dit M. Messahel.

«Alors, je pense qu'on avait raison, et le cap qui a été maintenu va être continué, nous nous sommes investi pour que la capitale soit Tripoli, et que le Conseil présidentiel œuvre à partir de Tripoli», a-t-il insisté.

En outre, M. Messahel a rappelé que la première visite officielle effectuée par Faiz Essaraj en dehors de la Libye était en Algérie, où il a été reçu par le président Abdelaziz Bouteflika, soulignant que «la Libye est un pays voisin avec qui nous partageons 960 km de frontières et une histoire».

«La Libye nous a énormément aidé pendant la guerre de Libération, nous sommes en devoir, quelque part, de leur renvoyer l'ascenseur et soutenir ce peuple, c'est une dette que nous avons envers ce pays et son peuple», a dit M. Messahel.

Le ministre a rappelé qu'il a abordé, lors de sa visite, «les relations bilatérales et les perspectives de coopération», indiquant que «dès que le gouvernement sera définitivement installé nous avons la priorité de développer des zones transfrontalières».

Au niveau des institutions, a ajouté M. Messahel, «les responsables libyens nous ont demandé de l'aide, et la politique de la réconciliation nationale algérienne les intéresse aussi. Nous avons mis à leur disposition des documents et des matériaux et sommes prêts à échanger des délégations pour travailler ensemble».

K. L./APS

Nouveau drame en Méditerranée

Une centaine de disparus au large de la Libye

■ Une centaine de migrants sont portés disparus depuis vendredi après deux naufrages au large de la Libye, nouveaux drames en Méditerranée où plus de 1 200 personnes ont déjà trouvé la mort depuis le début de l'année.

Par Ali O.

Un bateau de fortune transportant 120 personnes a fait naufrage vendredi peu après avoir quitté les côtes libyennes, et au moins quinze personnes sont depuis portées disparues, a déclaré dimanche à l'AFP Carlotta Sami, porte-parole du Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) en Italie.

Parmi ces dernières, quatre étaient originaires du Nigeria, trois de Guinée, deux de Côte d'Ivoire, deux du Soudan et une du Mali, a-t-elle précisé sur la base du récit des rescapés.

Huit des passagers de l'embarcation ont été transportés samedi soir d'urgence à Pozzallo en Sicile (sud) pour y être hospitalisés.

Le même jour, et dans des circonstances similaires, quelque 84 autres personnes ont disparu dans les eaux de la Méditerranée, selon un porte-parole de l'Organisation interna-



tionale pour les migrations (OIM), Flavio Di Giacomo.

Comme dans d'autres naufrages, ce sont les rescapés, 26 au total, dont quatre femmes et cinq mineurs non accompagnés, âgés de 16 et 17 ans, qui ont fait connaître ce nouveau drame. Mme Sami a de son côté fait état de 27 rescapés, dont certains sont «dans un état sérieux».

D'après leur récit, 110 personnes, toutes originaires d'Afrique de l'Ouest, avaient embarqué en Libye, à Sabrata, à bord d'un canot pneumatique. Ce canot «était en très mauvais état, il prenait l'eau et de nombreuses personnes sont tombées à l'eau et se sont noyées», a précisé M. Di Giacomo à l'AFP. «Dix sont très vite tombées et plusieurs autres ont suivi quelques minutes plus tard», a-t-il ajouté.

«Deux heures après son départ, le canot prenait déjà l'eau», a quant à elle dit M^{me} Sami.

Le drame a eu lieu à moins de quatre milles marins (7,4 km) des côtes, donc peu de temps après le départ, mais le canot à moitié dégonflé était déjà en train de couler.

La mer agitée vendredi, avec des vagues d'environ deux mètres de haut, a vite eu raison de cette embarcation et a rendu difficiles les opérations de recherche de la part du cargo venu secourir ces migrants, ont expliqué les garde-côtes italiens, qui coordonnent toutes les opérations de sauvetage dans cette partie de la Méditerranée.

Ce navire battant pavillon italien a été rapidement contraint

de faire route vers le nord, hors des eaux territoriales libyennes, pour confier les rescapés à deux bateaux des garde-côtes italiens. Ces personnes ont ensuite gagné l'île de Lampedusa, entre la Libye et la Sicile, où l'OIM a pu recueillir leurs premiers témoignages à leur arrivée samedi.

La très grande majorité des plus de 27 000 migrants ayant débarqué ces quatre derniers mois sur les côtes italiennes proviennent d'Afrique noire, Nigeria en tête, suivi de la Gambie et du Sénégal.

1 261 personnes ont trouvé la mort en Méditerranée, essentiellement en Grèce, depuis le début de l'année, selon un comptage fait jeudi avant ces deux naufrages par le HCR.

Et d'autres périront encore si rien n'est fait, averti dimanche dans un communiqué la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

«L'an dernier, des milliers de personnes sont mortes en tentant de traverser (la Méditerranée) – si nous ne travaillons pas ensemble pour agir, les gens vont continuer à mourir», a souligné le patron de la Croix-Rouge italienne Francesco Rocca, cité dans ce communiqué.

«La mort ne devrait pas être une conséquence inévitable pour qui lutte en vue de trouver une vie meilleure et plus sûre», a pour sa part jugé le directeur régional pour l'Europe de cette fédération, Simon Missiri.

En 2015, 3 771 personnes, dont des centaines de femmes et d'enfants, ont péri en Méditerranée, a déploré le HCR.

A. O.



Points chauds

Prisme

Par Fouzia Mahmoudi

Si Doland Trump est très loin devant dans la course à l'investiture du parti Républicain, son adversaire Ted Cruz semble encore s'accrocher à tout espoir qu'il pourrait avoir de voir le vent tourner en sa faveur. Il compte surtout sur le soutien des cadres du parti conservateur qui ne cachent pas leur désapprobation d'une candidature de Trump et qui ont depuis plusieurs mois déjà tenté de renverser la vapeur en faveur de Cruz, mais jusqu'à aujourd'hui sans succès. Ce dernier joue son va-tout dans l'élection primaire d'Indiana où une victoire pourrait aider à réduire l'avance colossale de son adversaire. Dans un meeting à Lafayette, une petite ville de l'État, ce week-end, Ted Cruz a déclaré : «Les yeux de tout le pays sont fixés sur l'Indiana.» Et particulièrement ceux du sénateur du Texas qui depuis 10 jours mène une cour assidue auprès des électeurs. Il est partout, arpente le moindre bled et inonde les ondes de pub. Il a convaincu John Kasich, son rival, de lui laisser le champ libre et de ne pas faire campagne dans cet État. Il a annoncé, pour faire parler de lui, la nomination de Carly Fiorina comme coéquipière, une décision totalement inhabituelle si tôt dans la campagne, surtout pour un candidat en deuxième position. Et il multiplie les discours apocalyptiques, le scrutin d'aujourd'hui, martèle-t-il, est «un choix entre le bien et le mal», et les attaques contre Trump, l'accusant d'être un faux conservateur, d'avoir la même politique qu'Hillary Clinton et d'être soutenu par des individus douteux du genre Mike Tyson, le boxeur qui a été condamné pour viol dans l'Indiana. Mais alors qu'il a absolument besoin d'une victoire les choses ne se présentent pas très bien pour le sénateur du Texas. Selon le dernier sondage NBC News/Wall Street Journal, il est à la traîne dans l'Indiana à 15 points d'écart de Donald Trump. Le magnat de l'immobilier obtient 49% des intentions de vote, contre 34% pour Cruz et 13% pour John Kasich. Pire que cela, ces dernières semaines, Cruz a beaucoup investi pour séduire le plus possible de délégués dans différents États, espérant qu'ils voteraient pour lui lors de la convention au cas où Donald Trump n'aurait pas obtenu la majorité des délégués. Il semblait avoir réussi son offensive de charme, mais, récemment, son soutien s'effrite chez ces mêmes délégués qui suivent l'humeur des électeurs. Cette désaffection traduit le gros problème de Ted Cruz. Il est peut-être le dernier barrage anti-Trump, mais beaucoup de Républicains ne le considèrent pas comme une alternative très excitante. Il est très conservateur et s'est mis beaucoup de monde à dos, notamment au Sénat par ses méthodes agressives et sa tactique de la terre brûlée. Ainsi, les Républicains qu'ils le veulent ou non semblent, à moins d'un retournement de situation majeur assez improbable à ce stade, coincé avec Trump qui risque fort de ne pas faire le poids face à Clinton dans l'élection présidentielle de novembre prochain. Mais pour être juste Ted Cruz dont le conservatisme frôle souvent le fanatisme ne pourra certainement compter sur aucun vote des Républicains modérés et des centristes, laissant lui aussi la victoire à l'ex-Première Dame. Si l'on voit les choses sous ce prisme l'on se rend alors compte que les tentatives désespérées des Républicains pour tenter d'entraver Trump ne changeront très vraisemblablement aucunement le fait que Clinton sera celle qui prendra la place de Barack Obama à la Maison-Blanche en janvier prochain.

F. M.

Asie

Un an après la crise des migrants, des milliers de réfugiés désespérés

Un an après la crise des migrants en Asie du Sud-Est, qui a vu des milliers de Rohingyas et de Bangladais affluer dans des embarcations de fortune ou à la nage sur les rives de cette région, des milliers de réfugiés restent désespérés.

Sonamia était parmi quelque 400 migrants affamés secourus en Indonésie sur un bateau vert surchargé, devenu emblématique de cette crise, avec des passagers émaciés appelant à l'aide. Ils s'étaient retrouvés dans une impasse après avoir été rejetés par plusieurs pays de la région, une situation qui a provoqué des réactions indignées dans le monde.

Sous pression, l'Indonésie et la Malaisie avaient finalement autorisé des embarcations de Rohingyas à accoster dans l'attente de la réinstallation des migrants de cette minorité musulmane persécutée en Birmanie, pays à majorité bouddhiste.

Mais depuis, aucun réfugié n'a été réinstallé. Des centaines sont toujours confinés dans des centres de détention, et certains ont à nouveau risqué leur vie en

repreant la mer aux mains de passeurs. Environ un millier de Rohingyas fuyant les persécutions en Birmanie avaient été accueillis sur les rives d'Aceh, mais seulement 300 sont restés. Les autres ont repris la mer pour aller en Malaisie, où leur sort est incertain car ils sont clandestins.

Dans ce pays, 371 Rohingyas accueillis en pleine crise des migrants sont toujours confinés dans un centre d'immigration, selon les autorités locales. Les Etats-Unis ont accepté d'en accueillir 52, mais les perspectives de réinstallation pour tous les autres restent floues, selon l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR). Plusieurs centaines de Bangladais qui étaient aussi parmi les réfugiés, mais dont la plupart étaient considérés comme des migrants économiques, devraient être renvoyés dans leur pays.

Cette crise avait débuté après la découverte début mai 2015 en Thaïlande de nombreux cadavres de migrants morts dans des camps de transit. Bangkok avait ensuite lancé une opération de police contre les réseaux de passeurs qui, dans la

foulée, ont abandonné en pleine mer des bateaux remplis de migrants, obligeant plusieurs milliers d'entre eux à être secourus ou à rejoindre la rive à la nage.

L'Indonésie et la Malaisie n'ont pas signé la convention de l'ONU sur les réfugiés, ce qui complique le processus de réinstallation déjà difficile, d'autant plus que la crise des migrants en Europe accable des pays qui en temps normal accueillent des réfugiés, observe l'UNHCR. «Quand vous voyez le nombre de Syriens et d'autres arrivant par bateau en Europe, et la crise à laquelle font face les pays européens, la réinstallation à l'extérieur de cette région doit être examinée dans ce contexte - et c'est très, très difficile maintenant», explique à l'AFP Thomas Vargas, représentant de l'UNHCR en Indonésie.

Un an après, les Rohingyas sont toujours bloqués à Aceh, dans des refuges temporaires construits dans la province par l'Organisation internationale des migrations (OIM), où ils vivent pour l'essentiel de dons de nourriture et fournitures.

O. S.



Littérature/»Yoko et les gens du Barzakh»

Une méditation romanesque sur le deuil signée Djamel Mati

■ Poignant et méditatif, sondant avec une rare acuité les affres du deuil et les tourments de la culpabilité, «Yoko et les gens du Barzakh», dernier roman de l'écrivain Djamel Mati, invite à traverser un purgatoire où errent des hommes et des femmes aux vies brisées par la perte d'un être cher.

Par Fodhil Belloul/APS

Pour son sixième roman, (361p, éd. Chihab), Djamel Mati relate l'histoire de Fatouma et Kamel, un vieux couple stérile, enfermé dans un appartement à Alger avec sa siamoise, Yoko, après la disparition en mer de Mariama, une jeune fille de couleur noire adoptée à l'âge de six mois.

En parallèle, le lecteur découvre l'histoire de la voisine du couple, Makoussa, veuve d'Ibrahima Aya, un Malien avec lequel elle a eu une fille, née à Bamako, après qu'une voyante leur eut confié une «Jakuma», une chatte aux pouvoirs surnaturels ne devant sans aucun prétexte être séparée du futur bébé.

Ces deux histoires – au lien évident – seront déroulées en douze chapitres, dont huit se déroulant durant les sept premiers jours de l'hiver 2006.

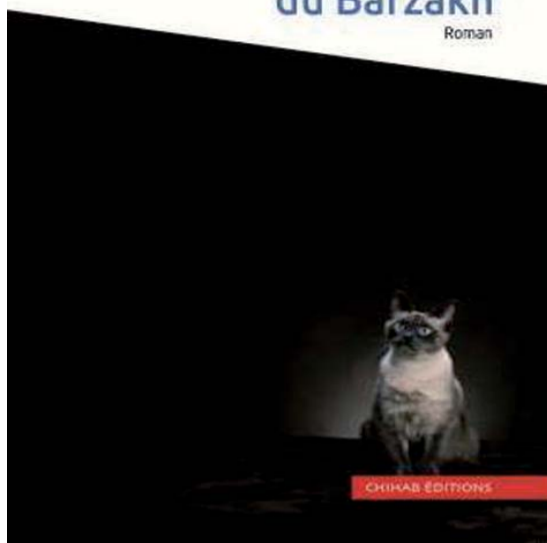
Avec ce choix particulier de temporalité, le romancier impose un rythme très lent à son récit qui prend des allures de huis clos psychologique où la des-

cription des souffrances de ce vieux couple, coïncé «entre les divagations et les non-dits» donnera au roman ses pages les plus émouvantes.

Observations attendries et douloureuses devant la déchéance de l'autre, longs monologues où se révèlent la folie et la culpabilité qui guettent les deux principaux personnages, ou rares échanges à la brutalité contenue, autant de manières par lesquelles l'écrivain aborde le «fossé grandissant» qui se creuse entre ces parents endeuillés.

Cette ambiance morbide est accentuée par la description de l'hiver algérois que propose Djamel Mati: une saison pluvieuse et sombre – au temps figé comme sur l'horloge de l'appartement arrêtée à dix heures dix – et qui semble noyer de sa tristesse les personnages, rappelant tout au long du roman la manière dont ils ont perdu leur fille.

Dans ce «Barzakh» (équivalent du purgatoire dans le Coran) où évolue le couple, l'écrivain incorpore un regard



inédit, celui de la siamoise Yoko dont les déplacements et les attitudes face aux événements sont décrits dans tous les chapitres du roman.

Unique compagnie du couple, devenue aphasique après «un choc émotionnel», animal mystérieux ou «maléfique» «possédant plusieurs vies et le don d'ubiquité», Yoko acquiert au fil des pages une place quasi centrale dans le roman et devient le lien qui unit les destins des personnages.

La présence de cet être évoluant à «la lisière du songe et de la réalité» confère également

une dimension philosophique et spirituelle au roman, dont les véritables thèmes, l'immigration clandestine et le racisme, ne seront révélés qu'aux deux tiers du livre.

Par petites bribes, insérées sous formes de flash-back en italique dans le corps des chapitres, Djamel Mati livre peu à peu les véritables circonstances de la mort de Mariama, une adolescente révoltée et mal dans sa peau, morte noyée après l'échec d'une tentative d'immigration clandestine.

Cette tragédie est, par ailleurs, racontée à travers l'his-

toire de son fiancé Juba, un jeune homme rongé lui aussi par la culpabilité qui s'est condamné à laver tous les jours les mêmes pierres «pour tenir une promesse» faite à sa dulcinée.

Avec cette narration particulière, servie par une langue élégante et un style aussi nonchalant que le félin de son récit, Djamel Mati propose un regard inédit en littérature algérienne sur la «harga» (l'immigration clandestine), en préférant la relation du drame vécu par ceux qui ont perdu un être cher en mer à l'approche frontale du phénomène.

Par sa hauteur de vue et la profondeur des sentiments humains qu'il aborde, ce romancier discret mais prolifique, livre également une méditation littéraire sur la reconstruction de soi, tout en alertant avec justesse sur les dégâts du racisme.

F.B./APS

La pièce de théâtre «Electre» présentée à Alger

Pari réussi par Khoudi et de jeunes comédiens

La générale de la pièce de théâtre «Electre», une tragédie de la Grèce antique, a été présentée lundi à Alger, dans un pari difficile mais réussi par de jeunes comédiens ambitieux qui entendent se frotter davantage aux grandes œuvres.

Le public, peu nombreux présent à la salle Mustapha-Kateb du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi aura assisté, 70 mn durant, à une œuvre de référence dont la trame, pourtant bien ficelée, échappe à la logique humaine.

Mis en scène par Ahmed Khoudi (l'expérimenté), également enseignant à l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle (Ismas), «Electre», œuvre du grand dramaturge grec, Sophocle, est née d'une adaptation de groupe que le metteur en scène a dirigée et à laquelle les comédiens ont été associés.

Véritable défi que de s'essayer à une pièce où les personnages, aux caractères complexes et aux sentiments contradictoires, sont difficiles, dans une œuvre où le sentiment de vengeance alimente la soif du châtiment qui ne trouve son salut que dans le crime.

Huit rôles équitablement répartis entre les deux sexes, racontent l'histoire d'Electre, campé avec brio par Yasmine Feriek, obstinée à venger son père, Agamemnon, roi de Mycène, assassiné par sa femme Clytemnestre, rendue par Amina Bouziane Belhadj et son amant Egisthe, interprété par Achour Ramzi.

Pour ce faire, Electre attendant le retour de son frère Oreste, incarné par Nouredine Kihal, doit d'abord convaincre sa sœur Chrysothémis, jouée par Amina Feriek qui, bien qu'elle dénonce le stratagème dont a été victime son père, n'adhère pas aux desseins scabreux d'Electre.

La scène de délivrance, où justice sera rendue, intervient avec le double meurtre de Clytemnestre et d'Oegisthe, accompli en exodos (dernière partie de la tragédie grecque antique).

L'ensemble des comédiens, parmi lesquels également Antar Zaidi, Sahraoui Céline, et Younès Jouani, a porté le texte de manière remarquable, se donnant la réplique dans un rythme ascendant et soutenu.

Dans un décor colossal, fait de longs pantalons (rideaux) suggérant les piliers de la forteresse royale, sur lesquels étaient gravés les dieux grecs sur tout le pourtour de la scène, la scénographie a réussi à recréer le contexte des atmosphères graves que propose la trame.

De même pour l'éclairage, de vive inten-

sité pour illustrer les émotions fortes contenues dans les dialogues et le jeu des comédiens qui ont occupé l'ensemble de l'espace scénique.

Yasmine Feriek, dans le rôle principal, s'est distinguée par sa justesse et sa force d'interprétation, se chargeant également, avec une voix suave du chant, originellement, œuvre du chœur grec, réduit en une seule voix par le metteur en scène.

«Electre», spectacle métaphorique, de l'avis des spectateurs, pouvant être perçu comme «le microcosme d'une société qui se déchire par la soif du pouvoir», a mis en avant la force de la loi qui punit le crime et tout contrevenant quel que soit son grade ou son rang social.

Remontant près de 2 500 ans en arrière, Ahmed Khoudi a su servir le spectacle avec une conception pleine et intelligente, rappelant les normes du 4^e art et mettant au service de ses comédiens toute son expérience et son savoir-faire.

La pièce de théâtre «Electre» est produite par le théâtre régional d'Oum El Bouaghi. Hania T.

Librairie Multi-livres ETS CHEIKH/ Tizi-Ouzou CONFÉRENCE/DÉBAT & VENTE-DÉDICACE

La librairie Multi-livres ETS CHEIKH, 19 Avenue ABANE Ramdane, Tizi-Ouzou, organise, le dimanche 08 mai 2016, à partir de 14h, une conférence/débat suivie d'une vente-dédicace avec l'écrivain Dominique WALLON pour son Livre «COMBATS ÉTUDIANTS POUR L'INDÉPENDANCE DE L'ALGÉRIE», paru aux éditions «CASBAH EDITIONS».



Ph. DR

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie des ateliers Bouffée d'art

Jusqu'au 12 mai :

Deuxième édition du salon du jeune talent. Avec Hadia Hadjres, Ahmed Mebarki, Mya,

Yasmine Bourahli, Djamel Talbi, Lamine Sakri, Yasmina Saadoun, Slimane Sayoud, Saïd Rahmani, parrainés par l'artiste Mustapha Adane

Galerie Dar El-Kenz

Jusqu'au 6 mai :

Exposition «Quadruphonie picturale» des artistes peintres Moussa Bourdine, Amar Briki, Adlane Djefjel et Moncef Guitta

Espace d'art contemporain d'El-Achour

Jusqu'au 9 mai :

Exposition «Strates» de Malek Saleh.

Coup-franc direct

Arrêtons le massacre !

Par Mahfoud M.

On ne peut s'arrêter de critiquer la gestion de la finale par les organisateurs après les images désolantes révélées par les réseaux sociaux. En effet, des images choquantes circulent sur la toile montrant le virage nord, où avaient pris place les fans du MCA, submergé par... les eaux usées. Alors que la finale devait être une finale, elle s'est transformée en cauchemar pour ces supporters qui en plus du fait qu'ils avaient été contraints de se rendre au stade à 6h du matin pour ne pas être privés du plaisir de soutenir leur équipe favorite, ont dû aussi faire face à cette situation inédite. Ils ont pris des frottoirs laissés par les agents d'entretien pour réaliser cette tâche à leur place et nettoyer les gradins. Une véritable honte pour les responsables du stade et les organisateurs de cette finale qui n'ont rien fait pour mettre les supporters à l'aise, alors qu'il ne s'agissait que d'une finale. Comment auraient-ils géré une compétition qui s'étalerait sur une longue période au cas où on nous aurait confié l'organisation de la CAN 2017 ? Il est clair que les responsables du sport en Algérie ont beaucoup à apprendre pour organiser comme il se doit de tels événements. Mais comme dit l'adage «si tu n'as pas honte, fait ce que tu veux», il semble que cela relève de l'impossible, car c'est à chaque fois le même problème et rien ne se fait pour arranger les choses.

M. M.

Equipe nationale de football

Lopetegui a refusé l'offre de Raouraoua

L'ENTRAÎNEUR espagnol Julen Lopetegui aurait décliné, il y a environ une semaine, une offre de la Fédération algérienne de football (FAF) pour diriger sa sélection nationale «A», en remplacement du Français Christian Gourcuff, ayant démissionné le 3 avril dernier, rapporte lundi le quotidien sportif espagnol As. «Bien qu'il ne parle pas français, Lopetegui a été sollicité par la Fédération algérienne de football pour diriger la sélection nationale «A» mais il a décliné cette offre», a indiqué le journal espagnol, sans dévoiler le motif de ce refus. Lopetegui, né dans le pays basque en août 1966 (50 ans), a été gardien de but pendant sa jeunesse, avant de diriger des clubs huppés après sa reconversion, notamment, le Real Madrid «B», le Rayo Vallecano et le FC Porto, au Portugal. Pour sa part, l'ex-sélectionneur algérien, Christian Gourcuff, devrait officialiser incessamment son engagement avec le Stade Rennais, sociétaire du championnat de

Ligue 1 française, selon le quotidien régional *Le Télégramme*. «L'arrivée de Christian Gourcuff comme nouvel entraîneur de Rennes devait s'officialiser le week-end dernier, mais elle a été finalement reportée à une date ultérieure», indique le média français, sans dévoiler plus de détails sur le motif de cet ajournement. L'ancien sélectionneur des «Verts» sera appelé à remplacer l'actuel entraîneur en chef du club breton, Roland Courbis, devant être remercié à l'issue de la dernière journée de championnat. *Le Télégramme* explique le choix de la direction rennaise pour Gourcuff par le fait qu'il connaît bien la maison, notamment, pour en avoir dirigé l'équipe première en 2001-2002. Il a cependant été demis de ses fonctions après avoir terminé à la 12^e place. De son côté, la FAF a décidé de confier l'intérim au duo Nabil Neghiz et Yazid Mansouri, en attendant d'engager un nouveau sélectionneur national.

MC Oujda

Expulsé par l'arbitre, Ait Djoudi risque une lourde suspension

L'ENTRAÎNEUR algérien du MC Oujda, Azzedine Ait Djoudi, expulsé dimanche soir lors du match en déplacement face au leader le WA Casablanca (2-1) dans le cadre de la 26^e journée du championnat marocain de football, encourt une lourde sanction, rapporte lundi le site spécialisé Kooora. Ait Djoudi a été expulsé par l'arbitre Taoufik Akourar à la 80^e minute, après avoir énergiquement contesté le carton rouge brandi à l'un de ses joueurs. Lors de cette rencontre, trois joueurs du MC Oujda ont été expulsés par l'arbitre. Les déclarations faites à la presse locale par Ait Djoudi à l'issue de la partie pourraient enfoncer davantage l'ancien coach de la JS Kabylie (Ligue 1/Algérie). «Mon équipe est confrontée à une conspiration, certains veulent nous voir descendre en Ligue 2», a-t-il affirmé. La commission de discipline de la Fédération royale marocaine de football (FRMF) devrait se prononcer au cours de la semaine sur les sanctions

qu'elle compte prendre. A l'issue de cette défaite, le MC Oujda reste scotché à la 13^e place au classement avec 28 points, à trois longueurs du premier relégable l'OCK Khouribga à quatre journées de l'épilogue. Ait Djoudi (49 ans) avait rejoint le MC Oujda l'été dernier, après une première expérience qui remonte à la saison 2004-2005.

Lutte/championnat national (minimes)

Les épreuves vendredi et samedi à Oran

LES ÉPREUVES du championnat national de lutte (minimes) auront lieu vendredi et samedi à la salle omnisports d'El Senia à Oran, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA). Le coup d'envoi du championnat national sera donné officiellement jeudi avec les traditionnelles séances de pesée et de contrôle médical. La journée de vendredi sera consacrée aux éliminatoires de la lutte libre et gréco-romaine ((32 kg, 38 kg, 47 kg, 59 kg, 73 kg), le classement des 3^e et 5^e places ainsi que les finales. La journée de samedi sera programmée pour les éliminatoires des catégories (35 kg, 42 kg, 53 kg, 66 kg, 85 kg) dans les deux styles, le classement des 3^e et 5^e places ainsi que les finales et la remise des récompenses pour les vainqueurs. Selon le programme établi par la FALA, les compétitions nationales se déroulent conformément aux règlements généraux.

MC Alger

Le Doyen sera reçu à la wilaya

■ Après son sacre en Coupe d'Algérie de football, le Doyen des clubs algériens, le Mouloudia d'Alger, sera reçu par le wali d'Alger vendredi prochain au siège de la wilaya. La famille du club algérois sera conviée pour être honorée après le titre décroché, sur la plus petite des marges, après avoir défait en finale le NAHD.



Le Mouloudia sera récompensé

Par Mahfoud M.

Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, devrait offrir une récompense au club qui a égayé la capitale avec le trophée remporté, ce qui devrait faire plaisir aux poulains de Amrouche qui auront droit aussi à la prime de la Coupe. D'après certaines sources, les joueurs devraient être regroupés au stade du 5-Juillet dans un bus qui les emmènera dans une parade dans les rues d'Alger et qui prendra, ensuite, fin au siège de la wilaya pour la cérémonie à laquelle ils seront conviés. C'est une manière pour

les membres de l'équipe de remercier leurs fans qui sont pour beaucoup dans ce trophée, surtout qu'ils les ont soutenus comme il se doit et se sont rendus très tôt au stade pour supporter leur équipe, après que la direction du stade a «obligé» les fans à s'y rendre à 6h du matin, ce qui est unique dans les annales du football national. Tous les joueurs devraient être présents au cours de cette parade, d'autant plus qu'aucun des éléments de l'équipe n'a été autorisé à quitter Alger pour rejoindre les siens, avec ces engagements festifs, en plus du fait qu'ils devraient préparer le

prochain match de championnat face au CSC. A ce sujet, on apprend que le défenseur et vice-capitaine du MC Alger, Abderrahmane Hachoud, ainsi que le milieu de terrain Kacem Mehdi, seront suspendus pour la réception du CS Constantine vendredi 13 mai au stade Omar-Hamadi (17h00) dans le cadre de la 28^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football. Les deux joueurs ont reçu dimanche, lors de la finale de la Coupe d'Algérie face au NA Hussein Dey (1-0), leur quatrième carton jaune, synonyme de suspension.

M. M.

Leicester City

Mahrez entre dans les annales du football anglais et mondial

L'attaquant international algérien, Riad Mahrez, est entré dans les annales du football anglais et mondial, en réussissant à remporter le titre de la Premier League, après le nul entre Chelsea et Tottenham (2/2) qui permet à son club Leicester City d'être déclaré champion. Il faut savoir que Leicester totalise 77 points, alors que son dauphin, Tottenham, est à 70 points. Il s'agit d'un véritable exploit pour les Foxes qui ont coiffé au poteau les prestigieuses forma-

tions anglaises qui n'ont pas pu se porter au devant cette saison. Les gars de Leicester ont défié des équipes comme Manchester United et City, Liverpool, Chelsea et Arsenal et décrochent le titre, alors qu'il y a deux ans seulement ils étaient en DII anglaise. C'est une première aussi pour Mahrez qui est le premier joueur arabe à décrocher le titre de champion d'Angleterre, lui qui vit un véritable compte de fées, sachant qu'il y a trois saisons il portait les couleurs du Havre AC, en DII française, et que le club de

l'O Marseille refusait de le faire signer, après qu'il leur a été proposé par son agent. Avec ce sacre, les sollicitations pleuvent sur la star algérienne qui est l'un des artisans du sacre, en réussissant 17 buts et 11 passes décisives, en délivrant des caviars pour son coéquipier et buteur, Jimmy Vardy. A ce propos, il faut savoir que tous les joueurs étaient regroupés chez Vardi pour suivre le match Chelsea-Tottenham et ont fêté comme il se doit le titre à la fin de la rencontre.

M.M.

Lutte

La sélection nationale (cadets) en stage de préparation à Soudania

LA SÉLECTION algérienne de lutte cadets (garçons et filles) a entamé un stage au Centre de préparation des équipes nationales à Soudania (Alger) en prévision des prochaines échéances internationales, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA). Le staff technique national, composé des entraîneurs Zeghdane Messaoud (lutte gréco-romaine) et Chami Salim (lutte libre) a convoqué 43 athlètes dont 17 filles pour ce stage qui se poursuivra jusqu'au 7 mai. Selon la Direction des équipes nationales (DEN), ce nouveau cycle de préparation va permettre au staff technique d'évaluer l'état physique des lutteurs et d'effectuer une revue des effectifs.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Automobile

Livraison de 480 véhicules Mercedes-Benz fabriqués à Aïn Bouchekif

LA SOCIÉTÉ Algérienne de fabrication des véhicules Mercedes-Benz, (SAFAV-MB), basée Aïn Bouchekif dans la wilaya de Tiaret, a livré, hier, 480 voitures de cette marque à cinq entreprises publiques, a-t-on appris du président du conseil d'administration de cette société, le colonel Smaïl Krikrou. Il s'agit de véhicules tout-terrains de type «Sprinter» et «Class», destinés aux transports de personnes, de marchandises ou aux secours. Ce lot se répartit en 235 véhicules destinés à la Direction centrale du matériel et 10 autres pour l'Institut de cartographie et de télédétection, deux institutions relevant du ministère de la Défense nationale ainsi que 160 autres livrées à la direction générale de la Sûreté nationale. Pour leur part, la Direction générale des douanes, la Société de géophysique relevant de Sonatrach et la Société Anabib ont acquis, respectivement, 50, 12 et 10 véhicules de ces deux types. Le colonel Smaïl Krikrou a indiqué que depuis son inauguration, le 24 octobre 2014, par le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'ANP, le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, la société a assuré une production de 4 000 véhicules, précisant que le programme de production de l'année en cours porte sur la fabrication entre 7 et 8 000 véhicules, en fonction de la demande. Le président du CA de la société

a indiqué que le véhicule utilitaire de type «Sprinter» est destiné à la fois aux entreprises publiques et privées ainsi qu'aux particuliers. Ils sont aménagés en fonction des utilisations comme le transport des personnes et des marchandises, ambulances pour les missions de secours et d'évacuation des malades. D'autres véhicules sont spécialement conçus pour répondre aux besoins des services de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale et de la Protection civile. Les véhicules de type «Class G» sont destinés aux entreprises publiques ainsi qu'aux services du MDN, utilisés dans le transport des troupes, dans les secours, pour tracter les citernes et autres usages. En marge de cette cérémonie, une exposition de 25 types de véhicules tout-terrain et utilitaires «Sprinter» a été mise sur pied. Il est à noter que la SAFAV-MB a été créée dans le cadre du partenariat algéro-allemand-émirati. La partie algérienne représentée par la Société de développement de l'industrie automobile, relevant de la direction des industries militaires du MDN (34%), la Société nationale de véhicules industriels (17%) et le partenaire étranger représenté par le fonds d'investissement émirati «Aabar» (49%), en plus de la société allemande Daimler comme partenaire technologique. L'usine emploie 350 personnes. R. N.

Ouverture samedi

Concours de «pêche au gros» au barrage de Timgad

LA TROISIÈME édition du concours récompensant le pêcheur qui aura ramené le plus gros poisson au bout de son hameçon sera organisé samedi prochain sur le plan d'eau du barrage de Koudiat Medouar, près de Timgad (35 km de Batna), a-t-on appris, hier, auprès des organisateurs. Initiée par la station de pêche et d'aquaculture de la wilaya de Batna, en partenariat avec l'Office des établissements de jeunes (Odej), cette manifestation, où une participation record est attendue, avait obtenu «un grand succès» auprès des amateurs de pêche, a précisé à l'APS le responsable de l'antenne de pêche et des ressources halieutiques de Batna, Aïssa Mechenane. Il a ajouté que la particularité de cette 3^e édition, à l'instar des deux précédentes, est que ce même plan d'eau devra abriter dans la même journée la 4^e édition de la manifestation annuelle «Ports et barrages bleus» qui débutera le 7 mai prochain. M. Mechenane a souligné que plus de deux cent dix participants des quatre coins du pays prendront part à cette édition qui se démarquera par «une riche programmation d'activités

pointues et d'ateliers ludiques et thématiques, animés par une pléiade de professionnels». La manifestation, qui débutera par une opération de nettoyage des abords du site et de reboisement, sera marquée aussi par une randonnée pédestre sur les hauteurs de la ville de Timgad pour renouer avec le sport de masse et permettre aux participants et aux visiteurs de jouir des plaisirs de la nature et du plein air. Par ailleurs, une séance de dégustation de poissons grillés, pêchés des eaux du barrage de Koudiat Medouar, agrémente également ce concours dont les lauréats recevront un trophée, ont souligné les organisateurs de cette manifestation, qui vise également à «promouvoir les sports et les activités aquatiques sur un site superbe, situé à quelques encablures de la ville romaine de Thamugadi». Plus de 170 pêcheurs venus de plusieurs wilayas du pays avaient pris part, l'année dernière, à cette manifestation, offrant aux visiteurs un spectacle de divertissement haut en couleur, dans la bonne humeur, au cœur d'un panorama imprenable, rappelle-t-on. Samah K.

Syrie à Alep

La trêve ne tient qu'à un fil



Loomis

Djalou@hotmail.com

Boumerdès et Batna

Deux éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés

■ Deux éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés lundi par des détachements de l'Armée nationale populaire à Boumerdès et Batna, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par Slim O.

«**D**ans le cadre de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté, le 2 mai 2016, deux éléments de soutien aux groupes terroristes à Boumerdès et Batna», précise le MDN. Un autre détachement «a arrêté, à El Oued, deux individus en posses-

sion de six fusils de confection artisanale», ajoute-t-on. D'autre part, deux détachements combinés «ont arrêté, à Touggourt et Hedjira (Ouargla), cinq narcotrafiquants et mis en échec une tentative de colportage d'une importante quantité de kif traité s'élevant à vingt-trois quintaux, dissimulée à bord de deux camions et deux véhicules touristiques». En outre, à El Ghazzaouet, un autre détachement combiné «a inter-

cepté deux narcotrafiquants et saisi huit quintaux et 50 kilogrammes de kif traité, tandis que des éléments des gardes-frontières ont appréhendé 14 immigrants clandestins». Enfin, à Bordj Badji Mokhtar, «un détachement a intercepté 100 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines», selon la même source.

S. O./APS

La CONASADH préoccupée

Dégradation de l'état de santé d'un prisonnier sahraoui au Maroc

La Commission sahraouie des droits de l'homme (Conasadh) a exprimé sa profonde préoccupation face à la «grave dégradation» de l'état de santé du prisonnier politique et militant sahraoui des droits de l'homme, Abdelkhalek Merkhi, en grève illimitée de la faim depuis le premier avril dans la prison locale de Tiznit (Maroc). La Conasadh a souligné, dans un communiqué relayé hier par l'agence de presse sahraouie (SPS), que «l'état de santé du prisonnier sahraoui s'est sérieusement dégradé en raison de complications de sa grève de la faim», ajoutant qu'il «souffre d'évanouissements et de difficultés de pouvoir marcher ou bouger naturellement». Elle a imputé

aux autorités marocaines la responsabilité de la sûreté de la vie du prisonnier politique sahraoui, réaffirmant sa «solidarité avec lui et ses demandes légitimes qui se conforment aux exigences et conventions internationales pertinentes». La commission a appelé «toutes les organisations internationales des droits de l'homme et humanitaires et les personnes éprises de liberté à exercer des pressions sur le Maroc pour sauver la vie du prisonnier politique sahraoui et à œuvrer pour répondre à ses demandes légitimes». La Commission sahraouie a également condamné les plaintes «injustes» et «dangereuses» présentées par les autorités judiciaires marocaines contre le militant sahraoui et les

prisonniers sahraouis qui réclament le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance. L'organisation sahraouie a appelé l'ONU à créer un mécanisme indépendant pour surveiller et rapporter la situation des droits de l'homme et poursuivre les responsables marocains accusés de violations graves commises contre les civils sahraouis. Le militant sahraoui Abdelkhalek Merkhi a été arrêté par les autorités marocaines pour sa participation à plusieurs manifestations pacifiques réclamant le droit à l'autodétermination et l'indépendance du peuple sahraoui et son soutien aux victimes de violations des droits de l'homme commises par le Maroc.